

VILLE DE SAINT-LEU-LA-FORET

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

N°DEC-2022-139

DECISION DU MAIRE

OBJET : CONCLUSION D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION SMART REBOND - HUB DE LA RÉUSSITE EN VUE DE LA RÉALISATION D'UNE MISSION D'ENCADREMENT DURANT LA PAUSE MÉRIDIDIENNE AU SEIN DE L'ÉCOLE MARCEL PAGNOL ET DE L'ÉCOLE FOCH

Le Maire de Saint-Leu-la-Forêt,

Vu l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n° 20-03-07 du 10 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Maire dans les seules limites de l'article L. 2122-22 susvisé,

Considérant la nécessité pour la commune d'assurer un encadrement des enfants accueillis durant la pause méridienne au sein de l'école Marcel Pagnol et l'école Foch,

Vu la proposition de l'association Smart Rebond - Hub de la Réussite en vue de la réalisation d'une mission d'encadrement des enfants durant la pause méridienne au sein des deux écoles susvisées,

DECIDE

Article 1 : de conclure avec l'association Smart Rebond - Hub de la Réussite, dont le siège social est situé Campus Saint-Christophe - Galilée 3 - 10 avenue de l'Entreprise à Cergy-Pontoise (95800) et dont l'antenne Saint-Loupienne est située avenue des Diablots, 9 place de Culcheth à Saint-Leu-la-Forêt (95320), une convention de prestation définissant les modalités de ses interventions en matière d'encadrement des enfants durant la pause méridienne au sein de l'école Marcel Pagnol et de l'école Foch, du 12 septembre au 16 décembre 2022, et ce moyennant un coût total de 6 048,00€ nets car non soumis à la TVA.

Article 2 : d'assurer le financement de la dépense par prélèvement sur les crédits inscrits à l'article 611 – fonction 020 du budget ville 2022.

Article 3 : de rendre compte au conseil municipal de la présente décision.

Fait à Saint-Leu-la-Forêt le 15/09/2022

Le maire certifie que la présente décision a été déposée en Préfecture du Val d'Oise au titre du contrôle de légalité

le 22 septembre 2022

qu'elle a été notifiée aux intéressés

le

et publiée le 22 septembre 2022

Le Maire



Sandra BILLET

Le Maire



Sandra BILLET